



**HAL**  
open science

## Itinéraire du professeur du lycée de Rennes Armand Rébillon à travers son dossier de carrière

Manon Le Guennec

► **To cite this version:**

Manon Le Guennec. Itinéraire du professeur du lycée de Rennes Armand Rébillon à travers son dossier de carrière. Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, 2020, 124. hal-03130135

**HAL Id: hal-03130135**

**<https://hal.science/hal-03130135>**

Submitted on 3 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

Manon LE GUENNEC

Itinéraire du professeur  
du lycée de Rennes  
Armand Rébillon  
à travers son dossier de carrière

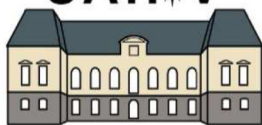
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE & HISTORIQUE D'ILLE-ET-VILAINE

---

BULLETIN ET MÉMOIRES

TOME CXXIV - 2020

**SAH·V**



Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine

# Itinéraire du professeur du lycée de Rennes Armand Rébillon à travers son dossier de carrière

## Introduction

Le 27 février 1978, par décision du conseil municipal de Rennes, le « chemin de halage situé dans le secteur Nord-Ouest sur la rive Ouest du canal d'Ille-et-Rance » est dénommé « Allée Armand Rébillon, Historien, 1879-1974 ». Dans son rapport, l'adjoint Pierre-Yves Heurtin dresse un rapide portrait d'Armand Rébillon, évoquant brièvement sa carrière de professeur, son passage au lycée de Rennes, et mettant l'accent sur son rôle d'historien de la Bretagne<sup>1</sup> :

Il a consacré l'essentiel de son travail à des études sur la Bretagne et fut l'auteur d'une thèse remarquée sur les États de Bretagne de 1661 à 1789. En 1946, alors qu'il était Président de la Fédération Départementale d'Ille-et-Vilaine des œuvres laïques et Président du Comité Rennais de l'Alliance française, il fit paraître un manuel d'Histoire de Bretagne à l'usage des écoles publiques de Rennes et d'Ille-et-Vilaine.

Le parcours d'Armand Rébillon est en effet déjà documenté. Une notice du *Maitron* lui est consacrée, rédigée sur la base de notes autobiographiques, et passant rapidement sur sa carrière de professeur de lycée : « Après deux années de professorat à Chartres et à Brest, il fut nommé sur sa demande professeur d'histoire au lycée de Rennes en 1905, d'où, en 1920, il passa à la faculté des lettres »<sup>2</sup>. Son rôle d'historien est bien connu, que ce soit à travers ses nombreuses publications sur l'histoire de la Bretagne ou à propos de son rôle de contributeur au *Maitron*, évoqué notamment par

---

1. Arch. mun. Rennes, 1 D 222 : délibérations du conseil municipal (janvier-juin 1978).

2. « Armand Rébillon ». *Le Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement social et du mouvement ouvrier* [version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 3 mai 2019. Disponible en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article128318>].

François Prigent dans son article consacré aux différentes générations de chercheurs ayant participé à la rédaction de ce dictionnaire biographique, qui le décrit comme un « militant pourvoyeur d'archives, (Universitaire, SFIO et LDH à Rennes) »<sup>3</sup>. Armand Rébillon est par ailleurs plusieurs fois évoqué rapidement pour son engagement politique, dans des ouvrages sur le socialisme en Bretagne, qu'il s'agisse de sa présence à la SFIO aux côtés d'Henri Sée ou de son rôle d'éducateur populaire en tant qu'universitaire socialiste<sup>4</sup>, de son appui au développement du socialisme en Bretagne au lendemain de la première guerre mondiale<sup>5</sup>, ou encore pour mentionner sa présence parmi les signataires du premier numéro de *La Pensée bretonne*<sup>6</sup>.

Si l'engagement politique d'Armand Rébillon est évoqué de nombreuses fois, il n'existe, en revanche, pas d'écrits qui s'attardent spécifiquement sur son activité en tant que professeur de lycée. Son dossier de carrière, conservé dans la série F17 des Archives nationales, fournit pourtant de précieuses informations à ce sujet. Contenant à la fois les rapports d'inspection (1903-1920) et la correspondance échangée entre le professeur et son administration, cet ensemble archivistique se révèle très riche pour comprendre différents aspects de la carrière de professeur de lycée d'Armand Rébillon. Complétée par le dépouillement de *L'Ouest-Éclair*, la lecture de ces documents permet d'aborder cette période au prisme de différents regards et de connaître plus précisément cette partie de sa vie. Il s'agira donc, dans cet article, d'essayer de comprendre ce qui caractérise le début de la carrière d'Armand Rébillon, qu'il s'agisse de son arrivée au lycée de Rennes ou encore de ses qualités pédagogiques en tant que professeur d'histoire. Nous aborderons également la question de son engagement politique durant cette période qui va de 1903 à 1920 et ses éventuelles conséquences sur ses activités de professeur de lycée.

## Une carrière bretonne

### *Un ancrage breton*

Né à Saint-Georges-de-Reintembault, Armand Rébillon effectue ses études primaires à Fougères, puis arrive à Rennes pour y être élève boursier

3. François PRIGENT, « Des combats, des figures. Au fil du Maitron en Bretagne », *Place publique*, n° 5, 2010, p. 2.

4. Christian BOUGEARD, *Les forces politiques en Bretagne. Notables, élus et militants (1914-1946)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, chap. III, « Les gauches marxistes et les extrêmes gauches dans les années 1920 », § 81.

5. Benoît KERMOAL, « Bretons, internationalistes et européens ? Les socialistes bretons et l'idée européenne aux lendemains de la Grande Guerre », *Siècles*, n° 41, 2015 [mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 20 février 2020 : <http://journals.openedition.org/siecles/2609>].

6. Benoît KERMOAL, « La mort et la fraternité. Trois écrivains bretons face à l'expérience de la Première Guerre mondiale : Guéhenno, Guilloux et Le Febvre » *Siècles*, nos 39-40, *Littératures, identités régionales et Grande Guerre*, 2014 [mis en ligne le 27 novembre 2015, consulté le 20 février 2020 : <http://journals.openedition.org/siecles/2733>].

au lycée. Il poursuit ses études à la faculté des lettres de cette même ville. Toute sa carrière de professeur de lycée, puis d'universitaire, se déroule ensuite essentiellement dans l'Ouest. Reçu à l'agrégation d'histoire en 1903, il fait un très bref passage comme professeur aux lycées d'Orléans puis de Chartres. Il est nommé professeur d'histoire au lycée de Brest en 1904 et arrive un an plus tard à Rennes, où il reste jusqu'à la fin de sa carrière en tant que professeur de lycée. Cette stabilité géographique est plutôt rare à une époque où la carrière des professeurs de lycée est marquée par une forte mobilité. Pour les professeurs ayant enseigné au lycée de Rennes durant la période 1870-1914, la moyenne du séjour dans un établissement est de sept ans et la majorité d'entre eux parcourent entre quatre et huit départements au cours de leur carrière<sup>7</sup>. Si l'attachement au pays natal caractérise fortement les trajectoires géographiques des professeurs de lycée de cette période, il est encore plus fortement marqué dans le cas d'Armand Rébillon. Au-delà de la question de la mobilité, le fait qu'il soit breton fait aussi l'objet de commentaires de la part de l'administration. En 1917, le recteur écrit à son sujet : « Type de breton réservé, froid d'aspect, de cœur généreux »<sup>8</sup>.

L'ancrage breton de la carrière d'Armand Rébillon peut s'expliquer tout d'abord pour des raisons familiales. Les motifs liés à la famille sont régulièrement invoqués par le professeur lui-même pour demander sa mutation, et par les diverses personnes (préfet, députés) qui appuient ses demandes. Dès 1904, alors qu'il est professeur suppléant au lycée de Chartres, il écrit sur sa notice individuelle : « Je désire être pourvu d'une chaire d'histoire dans un lycée de l'académie de Paris, ou, à défaut, dans une ville aussi voisine que possible de Paris ou de Rennes. J'ai toute ma famille et toutes mes relations dans le département d'Ille et Vilaine »<sup>9</sup>. Il précise ce qui motive sa demande dans une lettre au ministre de l'Instruction publique du 27 mai 1904 : « Je suis en effet originaire des environs de Rennes. Toute ma famille et mes relations se trouvent en Ille-et-Vilaine ; j'ajouterais que je vais me marier prochainement, et que la famille de ma fiancée habite Rennes »<sup>10</sup>. Dans une lettre du 4 août 1904, le préfet d'Ille-et-Vilaine met en avant les motivations familiales d'une nomination du professeur en Bretagne<sup>11</sup> :

M. Rébillon est originaire de Fougères, où son père est actuellement conseiller municipal républicain adjoint au maire. Il a fait toutes ses études au lycée et à la faculté des lettres de Rennes, et, quoique désirent vivement une chaire d'histoire au lycée de Rennes, il accepterait néanmoins tout autre poste situé dans les environs de sa ville natale.

7. Manon LE GUENNEC, *Être professeur sous la Troisième République. Les enseignants du lycée de Rennes entre 1870 et 1914. Étude prosopographique*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, 2016, p. 108-109.

8. Arch. nat., 17/23488, dossier Rébillon : feuille de note 1916-1917.

9. *Ibid.*, dossier Rébillon : notice individuelle 1904, lycée de Chartres.

10. *Ibid.*, lettre d'Armand Rébillon au ministre de l'Instruction publique, 27 mai 1904.

11. *Ibid.*, lettre du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Instruction publique, 4 août 1904.

Je ne puis, Monsieur le ministre, qu'insister vivement pour que M. Rébillon obtienne satisfaction à sa demande, amplement justifiée par ses titres universitaires, et par le dévouement qu'il a toujours montré ainsi que sa famille au gouvernement de la République.

Quelques mois plus tard, le 8 août 1904, tout récemment nommé au lycée de Brest et marié à Rennes<sup>12</sup>, Armand Rébillon écrit la lettre suivante au ministère : « Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous accuser réception de l'avis de ma nomination en qualité de professeur d'histoire au lycée de Brest. J'accepte avec reconnaissance le poste que vous voulez bien m'attribuer et qui, à défaut d'une chaire au lycée de Rennes, était celui qui pouvait le mieux me convenir »<sup>13</sup>. Il est nommé l'année suivante au lycée de Rennes. Bien plus tard, en 1919, Armand Rébillon, dont le recteur déclarait en 1912, « Évidemment, dépassera le lycée de Rennes, pour monter plus haut »<sup>14</sup> et que le proviseur juge « digne de ne pas finir sa carrière à Rennes »<sup>15</sup>, refuse pourtant un poste à Paris pour des raisons de famille. C'est ce que rapporte l'inspecteur général : « M. Rébillon aurait été l'an dernier nommé à Paris, si des raisons de famille ne l'avaient empêché d'accepter le poste. Il est d'ailleurs possible qu'il reste à Rennes, à la Faculté des lettres, où il enseigne déjà depuis plusieurs années en qualité de suppléant »<sup>16</sup>. Les motivations familiales sont donc très importantes dans le choix d'Armand Rébillon de faire une carrière rennaise.

Le professeur a également un intérêt intellectuel à rester à Rennes. Il l'exprime dès 1904 lors de ses premières demandes de nomination au lycée de la Ville. Dans sa lettre au ministre de l'Instruction publique du 27 mai 1904, outre les raisons familiales invoquées, il écrit : « j'ai fait la plus grande partie de mes études au lycée et à l'Université de Rennes et mes travaux historiques sur l'histoire des classes ouvrières en Bretagne me font attacher beaucoup de prix au séjour de cette ville, à proximité des archives où je puise les documents les plus importants et les plus abondants »<sup>17</sup>. À cette date, il a en effet déjà publié ses *Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes*, parues en 1902<sup>18</sup>. C'est par ailleurs, entre autres, son parcours exclusivement rennais qui lui permet d'obtenir à partir de 1908 et jusqu'en 1912 le Prix Bertrand-Duhamel, sous

12. On trouve l'annonce de son mariage à venir avec Robertine Leray dans *L'Ouest-Éclair* du 20 juillet 1904. Son mariage est célébré le 24 juillet 1904. Voir également : Arch. mun. Rennes, 7 E 123, registre des publications de mariage (1904) [disponible en ligne : <https://www.archives.rennes.fr/ark:/74559/109170.407639/dao/0/232>].

13. Arch. nat., 17/23488, dossier Rébillon : lettre du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Instruction publique, 8 août 1904.

14. *Ibid.*, feuille de note de 1912-1913.

15. *Ibid.*, feuille de note de 1917-1918.

16. *Ibid.*, inspection générale de 1919-1920.

17. *Ibid.*, lettre d'Armand Rébillon au ministre de l'Instruction publique, 27 mai 1904.

18. Armand RÉBILLON, « Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes », *Annales de Bretagne*, t. XVIII, n° 1, 1902, p. 1-48.

la forme d'une bourse pour se consacrer exclusivement à ses recherches. Le règlement du prix stipule en effet dans son article 2 que « les arrérages de la donation Bertrand-Duhamel sont destinés à constituer des bourses servies à des jeunes gens, anciens élèves du lycée de Rennes, où Duhamel a été élevé, qui, faute de ressources suffisantes, ne pourraient poursuivre ou compléter les études ou les recherches d'ordre supérieur qu'ils peuvent avoir entreprises »<sup>19</sup>.

### *Du secondaire au supérieur*

Armand Rébillon montre très tôt dans sa carrière un intérêt pour le monde de l'enseignement supérieur. Cela se manifeste par sa volonté de poursuivre ses travaux de recherche alors qu'il est professeur de lycée, que cette activité s'ajoute à celle de professeur ou qu'il s'y consacre pleinement lors de son interruption de service de trois ans grâce à l'obtention de la bourse Bertrand-Duhamel. Dès 1908, l'inspecteur général note sur son appréciation : « M. Rébillon songe à l'enseignement supérieur ou à une chaire de lycée de Paris. Il a le droit d'y songer. À cette heure, il espère obtenir une bourse [...] qui lui permettra de finir activement les travaux de sa thèse »<sup>20</sup>. Le passage dans l'enseignement supérieur est en effet considéré comme un moyen d'ascension professionnelle. Comme dans le cas d'Armand Rébillon, il n'est pas rare que les professeurs demandent à la fois une chaire dans un lycée parisien et un passage dans l'enseignement supérieur. Le passage à la faculté des lettres est donc un moyen pour le professeur de progresser dans sa carrière tout en restant à Rennes où il a toutes ses attaches familiales<sup>21</sup>.

Outre ses activités de recherche, Armand Rébillon semble avoir toutes les compétences requises pour faire un bon professeur de l'enseignement supérieur. Cela se manifeste parfois de façon négative dans ses appréciations en tant que professeur de lycée. L'inspecteur d'académie lui reproche par exemple en 1912 une légère tendance à se maintenir au-dessus du niveau moyen de la classe ; quelques considérations intéressantes en soi mais dans lesquelles il y aurait intérêt, lorsqu'il s'agit d'élèves de lycée, à faire du lest. Aussi le professeur n'est-il pas très avancé, et toute révision devient dans ces conditions impossible en fin d'année »<sup>22</sup>. Le même type de reproche est formulé l'année suivante par l'inspecteur d'académie qui le juge<sup>23</sup> :

« assurément qualifié pour un lycée de Paris, encore qu'il serait, semble-t-il plus à sa place dans l'enseignement supérieur, d'autant qu'il achève ses thèses de doctorat. La culture historique est complète, les connaissances étendues, la documentation solide. Avec des élèves

19. *Ibid.*, règlement du Prix Bertrand-Duhamel.

20. *Ibid.*, inspection générale de 1908.

21. M. LE GUENNEC, *Être professeur sous la Troisième République*, 2016, *op. cit.*, p. 121-124.

22. Arch. nat., 17/23488, dossier Rébillon : feuille de note 1911-1912.

23. *Ibid.*, feuille de note 1912-1913.



d'enseignement secondaire, il conviendrait de baisser légèrement le niveau et de les faire intervenir eux-mêmes plus fréquemment au cours de la leçon».

À ce moment, Armand Rébillon semble donc déjà davantage être un professeur d'enseignement supérieur qu'un professeur de lycée. D'après ses feuilles de notes, dès 1912, il donne des cours à la faculté des lettres en qualité de remplaçant. Cet investissement est bien vu de la part de ses notateurs. En 1916, l'inspecteur général souligne le fait qu'il «vient de rendre grand service à la Faculté des lettres en acceptant de remplacer un professeur malade»<sup>24</sup>. Les cours qu'il y donne semblent jouer en la faveur de son passage dans l'enseignement supérieur. En 1916, le recteur écrit à son propos : «Très distingué, s'est imposé par des leçons nourries et bien conduites à la Faculté des lettres à laquelle, pendant la maladie de M. Sée, il a rendu de grands services.»<sup>25</sup> Lors de sa dernière année en tant que professeur de lycée, le recteur écrit qu'il est «un professeur de haut mérite qui sera tout à fait à sa place, c'est certain, dans les facultés». Doté des compétences d'un bon professeur de l'enseignement supérieur, désireux de rester faire carrière à Rennes, Armand Rébillon quitte donc par le haut la carrière de professeur de lycée en passant à la faculté des lettres de Rennes en 1920.

## Un très bon professeur de lycée

### «*De l'inexpérience qui disparaîtra vite*»

Dès son début de carrière, Armand Rébillon est bien noté. Ses notateurs se montrent indulgents avec son manque d'expérience et ses quelques lacunes pédagogiques caractéristiques des jeunes professeurs. Les éléments relevés par les notateurs sont l'autorité du professeur, ses compétences oratoires, et sa manière de conduire ses leçons. Alors qu'il est professeur au lycée de Brest en 1904, l'inspecteur général écrit à son sujet<sup>26</sup> :

[...] il fait sur les États-Unis une leçon de géographie sobre, substantielle et claire en s'aidant intelligemment d'une carte murale et éclairant certaines parties de son exposition par des croquis lentement exécutés au tableau. Ses élèves paraissent avoir pour lui de la déférence et de l'affection et son autorité, malgré sa jeunesse, paraît bien assise. Il est seulement regrettable qu'il ait un débit trop rapide et trop précipité d'où il résulte qu'une partie de ce qu'il dit échappe forcément à l'attention de ses auditeurs.

Il note ensuite qu'il lui a donné des conseils pédagogiques. En 1905, son proviseur assure que «quand il aura acquis l'expérience qui lui manque encore, M. Rébillon sera un excellent professeur». C'est la même année que

24. *Ibid.*, inspection générale de 1915-1916.

25. *Ibid.*, feuille de note 1915-1916.

26. *Ibid.*, inspection générale 1904-1905.

le recteur lui pardonne une « inexpérience qui disparaîtra vite »<sup>27</sup>. À partir de 1907, il n'y a plus de mention de conseils pédagogiques donnés au jeune professeur et les appréciations ne sont plus nuancées par l'évocation de lacunes caractéristiques d'un professeur débutant. Armand Rébillon, qui commence sa carrière sans avoir enseigné auparavant, donne donc rapidement satisfaction à son administration, après quelques ajustements concernant sa pédagogie et notamment ses compétences oratoires.

**« Un des meilleurs professeurs d'histoire de province »**

Rapidement, les appréciations au sujet d'Armand Rébillon deviennent régulièrement excellentes, et les différents notateurs que sont le proviseur, l'inspecteur d'académie, le recteur et l'inspecteur général ne tarissent pas d'éloges sur le professeur. Ces derniers louent tout d'abord son instruction et sa culture historiques. Dès 1906, le recteur indique qu'Armand Rébillon est « un professeur instruit »<sup>28</sup>. L'adjectif instruit revient ensuite à plusieurs reprises dans les appréciations des différents notateurs. En 1908, l'inspecteur général loue également ses « connaissances étendues »<sup>29</sup> et l'inspecteur d'académie sa « culture solide »<sup>30</sup>. En 1914, l'inspecteur d'académie note que sa « valeur comme historien ne fut jamais discutée » le qualifiant d'« esprit laborieux dont les thèses sont en bonne voie ; auteur d'une récente publication de documents économiques relatifs à l'histoire de la Révolution dont le commentaire méthodique et détaillé constitue à lui seul une œuvre originale importante »<sup>31</sup> et en 1917 le recteur écrit de lui : « Haute culture : c'est une conscience et une pensée »<sup>32</sup>.

Les notateurs louent également ses compétences oratoires. En 1907, son proviseur souligne le fait que « ses leçons sont [...] exposées avec assurance dans une langue aisée sobre et correcte »<sup>33</sup>. L'année suivante, l'inspecteur général valorise également le fait qu'il ait une « parole aisée et qui s'impose »<sup>34</sup>. Sa méthode d'enseignement donne enfin satisfaction à ses différents notateurs. En 1906, le proviseur remarque qu'Armand Rébillon « a visiblement le sens de l'enseignement historique. [II] sait, dans sa parole, dans le détail des faits, définir les traits essentiels qui donnent à une époque sa physionomie propre. [II] joint aux qualités de la méthode celles d'une solide instruction »<sup>35</sup>. En 1915, le proviseur note que « M. Rébillon est aujourd'hui en pleine possession de sa méthode : ses leçons sont claires, intéressantes, exposées avec aisance et sûreté. Il a de l'action sur ses élèves

27. *Ibid.*, feuille de note 1904-1905.

28. *Ibid.*, feuille de note 1906-1907.

29. *Ibid.*, inspection générale 1907-1908.

30. *Ibid.*, feuille de note 1907-1908.

31. *Ibid.*, feuille de note 1913-1914.

32. *Ibid.*, feuille de note 1916-1917.

33. *Ibid.*, feuille de note 1906-1907.

34. *Ibid.*, inspection générale 1907-1908.

35. *Ibid.*, feuille de note 1905-1906.

et obtient du travail et des résultats »<sup>36</sup>. À partir de 1907, et jusqu'en 1920, Armand Rébillon obtient une mauvaise évaluation à une seule reprise, en 1912, lorsque l'inspecteur général note qu'« il est très en retard, on est aux trois quarts de l'année et la moitié du programme n'est pas encore vue. L'exposé est intelligent, assez net ; il a même une certaine distinction un peu grêle sans qu'il y ait rien de vraiment pénétrant, ni relief ni couleur. Il est surtout très lent. On dirait par moments un cours dicté et l'on s'explique le retard »<sup>37</sup>. Mis à part cette évaluation négative, le professeur semble donner de manière régulière une entière satisfaction à sa hiérarchie, à tel point que l'inspecteur d'académie affirme qu'il est « un de nos meilleurs professeurs d'histoire de province »<sup>38</sup> et que le proviseur le désigne en 1917 comme « le vrai professeur d'histoire de la maison et un vrai professeur d'histoire »<sup>39</sup>. Armand Rébillon semble donc correspondre à l'idée que l'administration se fait du bon professeur.

### *Un professeur investi*

Il faut dire que les qualités d'Armand Rébillon en tant que professeur se manifestent également par un investissement important dans la vie du lycée et dans le monde de l'éducation en général. Le journal *L'Ouest-Éclair* rapporte par exemple à deux reprises que le professeur prononce un discours lors de la remise des prix du lycée en 1908 et 1916. En 1908, son discours, tel que rapporté par le quotidien porte sur la question « A quoi sert d'enseigner l'histoire ? »<sup>40</sup>. En 1916, le journal mentionne seulement le fait que M. Rébillon « Fit le discours d'usage »<sup>41</sup> à l'occasion de la distribution des prix, qui a lieu au théâtre en présence du recteur, de l'inspecteur d'académie, du proviseur, du maire, du préfet, des doyens des trois facultés de Rennes et du général Vautier, commandant de la 10<sup>e</sup> région. La présence à ces cérémonies de toutes les personnes qui notent les professeurs annuellement laisse supposer que leur appréciation sur les différents professeurs du lycée se nourrit également de l'impression qu'ils font à cette occasion. Prononcer un discours est pour le professeur un moyen de faire montre de ses qualités oratoires. On peut donc gager que le fait qu'Armand Rébillon prononce un discours lors de cette cérémonie est à la fois une conséquence du fait qu'il soit très bon professeur, mais que cela vienne également conforter les notateurs dans cette idée.

Les feuilles de notes d'Armand Rébillon mentionnent également d'autres éléments qui témoignent de son investissement. Il s'agit tout d'abord des heures supplémentaires qu'il effectue régulièrement. D'après les éléments

36. *Ibid.*, feuille de note 1913-1914.

37. *Ibid.*, inspection générale 1912-1913.

38. *Ibid.*, feuille de note 1907-1908.

39. *Ibid.*, feuille de note 1916-1917.

40. « Les distributions de prix ». *L'Ouest-Éclair*, 30 juillet 1908, p. 3.

41. « Les distributions de prix ». *L'Ouest-Éclair*, 14 juillet 1916, p. 3.

reportés sur sa notice individuelle, Armand Rébillon effectue en moyenne environ deux heures supplémentaires au sein du lycée où il exerce. Il s'agit principalement de cours donnés à d'autres classes que les siennes. Bien que ce phénomène soit très courant, on peut néanmoins en déduire que le professeur s'investit dans le fonctionnement de son lycée. Cet investissement se manifeste également en dehors du lycée. À plusieurs reprises, les notateurs précisent qu'Armand Rébillon «prête son concours à l'œuvre d'éducation populaire», valorisant ainsi ces activités extérieures. *L'Ouest-Éclair* mentionne régulièrement la tenue de conférences d'Armand Rébillon. Le 29 novembre 1907, le quotidien annonce une conférence sur «Les origines de la Révolution française», le 21 février 1909, on apprend par le même journal qu'il donne une conférence à l'école des garçons sur les paysans bretons et la Révolution, le 18 novembre 1912, une conférence à la faculté des lettres intitulée «Les États de Bretagne au XVIII<sup>e</sup> [siècle ?]», le 24 novembre 1912, qu'il va donner à la société d'instruction populaire une conférence sur «La question d'Orient». Le professeur consacre donc une partie de son temps hors du lycée à préparer et prononcer des conférences et à mettre ses travaux de recherche au service de l'instruction populaire, ce qui est valorisé par l'administration.

## Un professeur engagé

### *Un engagement à gauche*

Dès le début de sa carrière de professeur de lycée, Armand Rébillon s'investit politiquement à gauche. Cet engagement se manifeste, par exemple, par des interventions publiques lors de conférences. En 1906, *L'Ouest-Éclair*, journal conservateur et cléricale, rend compte d'une de ses conférences sur la mission laïque en Orient et la jugeant «partiale», publie un article en forme de démenti<sup>42</sup> :

Dans une conférence faite dimanche dernier au théâtre de Fougères sur la mission laïque, M. Rébillon affirmait que le but que se proposaient les missionnaires catholiques est surtout la propagande religieuse et que l'enseignement français n'est pour eux qu'un objet secondaire [...] Tous les établissements congréganistes ont de nombreux élèves et nous n'en voulons comme preuve que ce seul exemple : en 1902 le collège de Damas, tenu par des jésuites français, collège dans lequel on enseigne avant tout le français, se trouvait dans l'impossibilité de recevoir tous les élèves qui s'y étaient fait inscrire pendant plus de six mois, des cours supplémentaires étaient faits aux jeunes gens sous des tentes. À côté de cela, le collège fondé par la mission laïque française comptait 25 élèves et 18 professeurs. Les catholiques français sont très aimés des populations d'Orient et

42. «Fougères. La France d'Orient. Une conférence partiale. Le rôle des catholiques en Orient. Un enseignement national. Mise au point». *L'Ouest-Éclair*. 8 avril 1906, p. 2.

M. Rébillon aurait dû savoir que les missionnaires anglais et allemands n'y ont jamais fondé d'écoles commerciales, mais qu'ils sont avant tout les commis voyageurs du protestantisme.

Il est par ailleurs à partir de 1908 secrétaire de la section rennaise de la Ligue des droits de l'homme<sup>43</sup>. Le quotidien rapporte d'ailleurs de nombreuses réunions mouvementées au sein celle-ci, lors desquelles Armand Rébillon prend régulièrement la parole. Le 18 décembre 1909, l'opposition entre le camp des intellectuels (parmi lesquels ce professeur) et le camp des ouvriers est relatée dans le quotidien. Le 30 mai 1909, le quotidien relate également l'ouverture du congrès national de la Ligue des droits de l'homme, indiquant la présence d'Armand Rébillon. Il est fait mention à plusieurs reprises l'année suivante de la prise de position du professeur dans le camp des intellectuels au sein de la Ligue<sup>44</sup>.

Outre les éléments mentionnés dans la notice du *Maitron* qui lui est consacrée (« Dès son retour à Rennes, il avait rejoint la section locale de la SFIO et repris ses relations avec ses anciens amis des syndicats ouvriers et du Parti socialiste. Il ne devait jamais interrompre son activité dans le mouvement ouvrier et socialiste du département. Il fut délégué pour l'Ille-et-Vilaine aux v<sup>e</sup> et vii<sup>e</sup> congrès du Parti socialiste SFIO tenus respectivement à Toulouse, 15-18 octobre 1908 et à Paris les 15-16 juillet 1910 »<sup>45</sup>), son engagement se manifeste par diverses activités : Armand Rébillon est par exemple signataire du premier numéro de *La pensée bretonne*, en 1913, une revue qui « a pour ambition de regrouper tous les courants de gauche partisans d'une identité bretonne dans le cadre de la France républicaine »<sup>46</sup>. On apprend par ailleurs dans *L'Ouest-Éclair* que Rébillon participe à la première réunion de la section Ille-et-Vilaine pour le suffrage des femmes, le 18 février 1913, et est élu au comité. La réunion a lieu à la faculté des lettres<sup>47</sup>. Par ailleurs, à partir de 1919, il est présent sur la liste rassemblant républicains, radicaux et socialistes de Jean Janvier aux élections municipales (il n'est peut-être pas indifférent de noter que Janvier était originaire de Saint-Georges-de-Reintembault, tout comme Armand Rébillon).

### *Les craintes de l'administration*

Cet engagement n'est pas sans susciter de crainte de la part de l'administration dans un contexte rennais marqué par de fortes tensions entre les

43. « Armand Rébillon ». *Le Maitron*, *op. cit.*

44. Sur la section rennaise de la Ligue des droits de l'homme, voir notamment : André HÉLARD, *L'honneur d'une ville. La naissance de la section rennaise de la Ligue des droits de l'homme*, Rennes, Apogée, 2001 ; Rémi FABRE, « La Ligue des droits de l'homme et la crise de la Séparation en Bretagne » dans Jean BALCOU, Georges PROVOST et Yvon TRANVOUEZ (dir.), *Les Bretons et la Séparation : 1795-2005*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

45. « Armand Rébillon ». « Armand Rébillon ». *Le Maitron*, *op. cit.*

46. Benoît KERMOAL, « La mort et la fraternité... », 2014, *op. cit.*

47. « Syndicats et sociétés », *L'Ouest-Éclair*, 22 février 1913, p. 3.

différents camps politiques. Dès 1905, l'inspecteur général rapporte les faits suivants<sup>48</sup> :

Quelques paroles imprudentes qui lui avaient été attribuées par un père de famille ont été absolument démenties par lui. Ce jeune professeur qui appartient à une famille d'opinions avancées est sans doute suspect à la partie la plus conservatrice de la clientèle du lycée qui le surveille et le redoute. Son proviseur qui me semble aussi un peu timoré exprime la crainte qu'il "ne soit tenté de prendre à Rennes une attitude politique susceptible d'effaroucher les Rennais même les plus libéraux et qui serait de nature à nuire à la prospérité du lycée déjà combattu violemment par le camp adverse qui ne laisse rien passer".

En effet, en 1907, le proviseur du lycée de Rennes écrit à son sujet : « C'est dès maintenant un bon professeur. Pourvu qu'il ait la sagesse de se tenir sur la réserve du côté de la politique ». Les prises de position d'Armand Rébillon suscitent donc l'appréhension du proviseur, soucieux de ménager la clientèle de son lycée. Cependant, l'inspecteur d'académie se veut plus rassurant, répondant : « Rien ne justifie cette appréhension ; ancien élève de la faculté de Rennes, M. Rébillon a fait quelques conférences à l'Université populaire où parlent déjà ses anciens maîtres. Ni les uns ni les autres ne sont sortis de la réserve commandée par leurs fonctions »<sup>49</sup>.

Les activités du professeur sont parfois surveillées, comme en témoigne un rapport adressé au ministre de l'Instruction publique, consigné dans son dossier de carrière et daté du 20 décembre 1911. Ce rapport, rédigé par le commissaire de police de Rennes, « (rend) compte d'une réunion tenue récemment à la Bourse du Travail de cette ville et d'un discours prononcé à cette occasion par M. Rébillon, professeur au lycée »<sup>50</sup>. Si le rapport ne se veut pas alarmiste (« le conférencier termine en parlant, toujours en termes très modérés, des différentes écoles socialistes, mais il se contente d'émettre des idées purement théoriques »<sup>51</sup>), il montre néanmoins que les activités politiques et prises de paroles du professeur au sujet du socialisme sont surveillées et que la neutralité politique des professeurs est davantage valorisée que leur engagement.

## Conclusion

Attaché à la ville de Rennes, excellent professeur de lycée, Armand Rébillon fait donc une brève mais brillante carrière dans l'enseignement secondaire. Elle est notamment marquée par un fort ancrage territorial, fait

48. Arch. nat., 17/23488, dossier Rébillon : inspection générale 1905-1906.

49. *Ibid.*, feuille de note 1906-1907.

50. *Ibid.*, correspondance du 20 décembre 1911.

51. *Ibid.*

notable à une époque où la mobilité géographique caractérise la plupart des parcours de professeurs de lycée. Cette période de sa vie est par ailleurs marquée par son engagement politique, qui a parfois pu entrer en tension avec son activité professionnelle.

Manon LE GUENNEC